

## **CONTRAT AUTORISATION SÉANCE PHOTOS/VIDEOS**

Séance photos/vidéos n'ayant pas vocation scientifique ou culturelle et pendant les heures d'ouverture du musée

La Société Schongauer (association gestionnaire du musée Unterlinden) vous autorise à réaliser une séance photos/vidéos au **Musée Unterlinden** le ...../...../.....

### **- CONTACT DU PHOTOGRAPHE/VIDEASTE :**

NOM de la Structure : .....

NOM et Prénom du contact : .....

Numéro de Téléphone : .....

Adresse e-mail : .....

### **- Personnes présentes en plus du photographe/vidéaste lors de la séance**

**Merci d'indiquer les Noms et Prénoms – 5 personnes maximum :**

.....  
.....  
.....  
.....  
.....

### **- Horaires de démarrage de la séance : .....H.....**

*La durée de la séance est de maximum 2h00.*

### **- Destinations/utilisations et natures des photographies ou vidéos :**

.....  
.....  
.....

### **- Lieu de la séance : Musée Unterlinden à Colmar**

**- Tarif :** La séance photos/vidéos est facturée 150 € TTC pour 2h00 (maximum 6 personnes). Ce tarif comprend l'entrée pour 6 personnes, l'accès au Cloître, au jardin du cloître (uniquement pendant la période estivale), à la cour Pommarium et à la salle de « La Piscine ». Il est strictement interdit de réaliser des images dans les autres lieux du musée non mentionnés (ex : salles d'expositions). Le paiement se fait à votre arrivée à la billetterie.

Nous vous invitons à prendre connaissances des conditions spécifiques liées à l'organisation de séances photos ou vidéos au sein du Musée Unterlinden. La réalisation d'une séance photos/vidéos vous engage à respecter et appliquer strictement les consignes et règles précisées dans la deuxième page de ce document.

Fait à Colmar, le ...../...../.....

**Votre signature accompagnée de la mention « Lu et approuvé »**

**CONSIGNES ET REGLES CONCERNANT LES SEANCES PHOTOS/VIDEOS :**

La séance photos/vidéos est un forfait vous permettant de réaliser des photos/vidéos dans le cloître, le jardin du cloître (lors de la période estivale), la cour du Pommarium ou dans notre salle « La Piscine ». Il est strictement interdit de réaliser des images dans les espaces d'expositions.

Il n'est pas possible de privatiser dans ce cadre les espaces cités précédemment. En effet, le musée est ouvert au public et les visiteurs doivent pouvoir profiter lors de leur venue de la totalité des espaces sans être gênés par des événements extérieurs.

Par respect des lieux, des œuvres et des visiteurs, il est donc obligatoire de réaliser les photos/vidéos de la manière la plus discrète et silencieuse possible.

Il est strictement interdit de déposer du matériel (matériel photos/vidéos, des vêtements, des accessoires...etc) sur nos infrastructures (rebords des jardins du cloître par exemple, mobilier, vitrine, etc...) ou pouvant gêner les visiteurs dans leur circulation et dans leur découverte du musée. Pendant le transport et la manipulation de votre matériel, merci de bien veiller à ne pas frôler ou toucher les œuvres.

Il est interdit de boire, manger et fumer dans le musée y compris dans le cloître et son jardin. Il est également interdit de toucher aux objets et œuvres présents dans le musée.

**En cas de non-respect des consignes, nous nous réservons le droit d'écourter ou d'annuler la séance sans aucune possibilité de remboursement ou de compensation financière.**

Le tarif du forfait pour les séances photos est de 150 € TTC pour 2h00. Six personnes maximum peuvent participer à une séance (photographe/vidéaste inclus). Le paiement de la prestation est à réaliser à l'accueil de la billetterie le jour de la prestation. L'ensemble des participants doivent se présenter directement ensemble à l'entrée du musée. Aucune arrivée différée n'est possible. Toute sortie du Musée est définitive.

Les réservations se font au plus tard, 48h avant la séance photos/vidéos. Nous pourrions ainsi vérifier en fonction de la fréquentation prévisionnelle et des éventuels événements déjà programmés la possibilité ou non de vous accueillir. Les séances photos/vidéos sont effectuées pendant les horaires d'ouvertures du musée. L'heure de votre arrivée doit obligatoirement nous être communiquée au moment de votre réservation et respectée le jour de la venue. Une visite préalable des lieux sera réalisée avec un responsable du musée avant la date d'une première séance photos/vidéos afin de vous faire découvrir les différents espaces du musée que vous pourrez utiliser.

Le signataire atteste avoir souscrit une assurance couvrant les éventuels dommages causés par son activité au sein du musée Unterlinden.

Afin de soutenir notre musée, nous vous serions reconnaissant de citer dans vos crédits le Musée Unterlinden lors de la diffusion ou l'utilisation de vos images.